

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation Question écrite n° 76960

Texte de la question

M. Thierry Benoit alerte Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la suppression de l'accompagnement éducatif dans les collèges publics et privés. Ce dispositif permettait jusqu'en 2014 d'apporter aux élèves un suivi dans leurs études et les pratiques sportives, culturelles et artistiques à travers l'organisation d'ateliers et d'aides aux devoirs. Du fait des disparités sociales existant à l'échelle nationale, le ministère doit maintenir ce dispositif qui a fait ses épreuves et évité à de nombreux élèves de se retrouver en situation de décrochage.

Données clés

Auteur: M. Thierry Benoit

Circonscription: Ille-et-Vilaine (6e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 76960 Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 31 mars 2015, page 2433 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)